Document d'informations clés

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALM SELECTION PEA-PME - PART IC - Code : ISIN (FR0013419611)

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs du groupe AG2R LA MONDIALE

Nom de l'initiateur : AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs
Site internet : www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs
Contact : Appelez le +33 (1) 87 27 24 15 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs en ce qui concerne ce document d'informations clés.
AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs est agréée par la France sous le numéro GP 03-027 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés : 16/04/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : ALM SELECTION PEA-PME est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : L'OPCVM « ALM SELECTION PEA-PME » est un fonds de fonds actions principalement investi en actions de pays de la zone euro. Il a pour objectif d'obtenir, sur une durée minimale de placement recommandée de 8 ans, un rendement, net des frais de gestion, supérieur à l'indicateur de référence CAC® Small Net Return évalué sur les cours de clôture et dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : CACSN Index).

L'indice CAC® Small Net Return est un indice actions représentatif des plus petites capitalisations boursières admises sur les marchés réglementés parisiens. Cet indice est calculé par NYSE Euronext. L'OPCVM n'est pas un fonds indiciel et n'a pas vocation à suivre cet indice. La stratégie de gestion de l'OPCVM est discrétionnaire et repose sur un processus de sélection propre à la société de gestion.

Il consiste à sélectionner des OPC à travers une analyse quantitative et une étude qualitative afin d'obtenir un portefeuille diversifié en termes de style et de processus de gestion des fonds constitutifs du portefeuille permettant, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement de l'OPCVM. Les investissements du fonds sont réalisés jusqu'à 100% en OPC. L'univers des OPC sélectionnés est défini comme l'ensemble des OPC ouverts et disponibles dans la base de données externes de Morningstar. Après avoir déterminé l'univers d'étude (classes d'actifs, zones géographiques, historique de 5 ans au minimum, …), un classement quantitatif des fonds par quartile est établi selon une matrice propriétaire d'indicateurs de performances et de risques (par exemple : performances 3 ans, perte maximale 3 ans, …).

Seuls les OPC appartenant aux 2 premiers quartiles sont retenus. Cette liste est ensuite affinée pour tenir compte des spécificités de la recherche menée ou d'éléments qualitatifs (exemples : recherche d'un fonds avec un encours important, exclusion d'un fonds classé dans le 1er quartile car l'équipe de gestion a changé récemment, ou pour incohérence avec l'approche extra-financière de la société de gestion …). Une analyse qualitative du processus de gestion et de sa robustesse est ensuite réalisée.

Le fonds est éligible au plan d'épargne actions (« PEA »), ses actifs sont investis en permanence à plus de 75% en parts et/ou actions ou titres assimilés éligibles au PEA.
Le fonds est également éligible au PEA-PME.

Pour ce faire, le fonds sera investi au minimum et en permanence plus de 75% de son actif net directement et/ou indirectement en titres éligibles au PEA-PME. Les valeurs de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) éligibles au PEA-PME présentent les caractéristiques suivantes : moins de 5 000 salariés situés en France, dans un Etat de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros, d'autre part. Si la société est cotée, sa capitalisation boursière ne doit pas dépasser 1 milliard d'euros et aucune personne morale ne doit détenir plus de 25 % de son capital. Le respect de ces critères est apprécié lors de l'investissement du fonds dans les actions concernées et tout au long de la vie de l'actif du fonds.

Le fonds peut être investi :
- Jusqu'à 100% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2009/65/CE ;
- Entre 75% et 100% de son actif net en parts et/ou actions d'OPC éligibles au PEA ainsi qu'au PEA-PME de classification AMF ou de catégorie « Actions de pays de la Zone Euro » et/ou « Actions de l'Union européenne » et/ou « Actions françaises » et/ ou « Actions internationales » ;
- Jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA relevant de la Directive 2011-61-UE. Les FIA de droit étranger doivent répondre aux 4 exigences de l'article R214-13 du Code monétaire et financier en vigueur ;
- Entre 0% et 25% de son actif net en parts et/ou actions d'OPC de classification AMF ou de catégorie « monétaire » et/ou classification « obligations et autres titres de créances libellés en euro » et/ou de type « multi-actifs » ;
- Entre 0% et 10% de son actif net en actions de l'Union européenne. Le fonds peut être exposé à travers les parts et/ou actions d'OPC qu'il détient :
- Jusqu'à 100% de l'actif net dans des entreprises de petites et moyennes capitalisations cotées sur les marchés réglementés de l'Union européenne ;
- Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change ;
- Entre 75% et 100% de l'actif net aux marchés actions ou titres éligibles au PEA-PME émis dans l'Union européenne ou dans l'Espace économique européen ;
- Jusqu'à 25% de l'actif net aux marchés de taux, obligataires et/ou monétaire via des instruments émis par des sociétés. Il pourra être exposé aux titres de créances et instruments du marché monétaire, y compris aux obligations convertibles et aux titres spéculatifs, sans critère de notation ni limite de sensibilité ;
- Jusqu'à 25% de l'actif net aux marchés des actions des pays émergents ;

Des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou organisés ou de gré à gré peuvent être utilisés à titre de couverture au risque d'action dans la limite de 100% de son actif net par les fonds constitutifs du portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 8 ans), ayant une connaissance théorique de marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée. Ce Fonds n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

Dépositaire : BNP PARIBAS SA.

Informations complémentaires : Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact-ag2rlmga@ag2rlamondiale.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion. www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 9h00 auprès de BNP PARIBAS SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+3.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 8 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au Prospectus du Fonds.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 8 ans
Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios :		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 8 ans** *(période de détention recommandée)*	
Minimum : **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**				
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2787€**	**2700€**	
	Rendement annuel moyen	**-72,13%**	**-15,10%**	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6907€**	**8261€**	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre 04/2017 et 04/2025
	Rendement annuel moyen	**-30,93%**	**-2,36%**	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10352€**	**11699 €**	Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre 07/2017 et 07/2025
	Rendement annuel moyen	**3,52%**	**1,98%**	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**16201 €**	**21621€**	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre 05/2013 et 05/2021
	Rendement annuel moyen	**62,01%**	**10,12%**	

Que se passe-t-il si AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10.000 € **Scénario**	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 8 ans** *(période de détention recommandée)*
Coûts totaux	**256 €**	**2619 €**
Incidence des coûts annuels (*)	**2,56%**	**2,61 %**

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,59% avant déduction des coûts et de 1,98% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant. Le produit dispose d'un mécanisme d'ajustement de la Valeur Liquidative afin de limiter l'impact des souscriptions/rachat sur les porteurs restants dans le fonds. Les détails du mécanisme sont décrits dans le prospectus.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	**0.00 €**
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	**0.00 €**
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,55 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	**255 €**
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**1 €**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	**0.00 €**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de huit (8) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les parts de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Le produit a un dispositif de plafonnement de rachats de parts permettant de reporter les demandes de rachat dans des circonstances exceptionnelles et selon les conditions détaillées dans le prospectus du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
• Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de **AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs – Bureaux : 154 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret**. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion **www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs**.
• Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs/conseil-notre-gamme-de-fonds-opc-organismes-de-placements-collectifs/conseil-performances-passees-des-fonds-almga

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 4 ans en fonction de la date de création de la part.